



diplôme d'état de professeur de théâtre

Programme pédagogique 23/24

Période de formation : **septembre à juin**
Type de formation : **formation initiale et continue en présentiel**
Volume de travail : **400 heures**
Crédits ECTS : **120 crédits**

Conditions d'admission : **sur concours et examen d'entrée**
Public : **comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale**
Effectif : **de 9 à 14 participant.es**
Coût de la formation : **en initiale 550€ - en continue 6800€**

Accessibilité : **aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap**
Lieu principal de formation : **Marseille**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	P.03
Modalités pédagogiques	
Contenu et objectifs	
Maquette du programme pédagogique	
DÉTAIL DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	
UE1 Pédagogie et connaissance des publics - Sylvie Pascaud	P.07
Pédagogie et connaissance des publics - Alice Mora	P.09
Pédagogie et connaissance des publics - Céline Greleau	P.11
UE2 Base et développement du jeu théâtral - Philippe Lardaud	P.13
Base et développement du jeu théâtral - Jeanne-Sarah Deldicq et Valentin L'Herminier	P.15
UE3 Connaissance de répertoire, jeu et dramaturgie - Jean-Pierre Ryngaert	P.17
UE4 Transmission des savoirs, pratique pédagogique du jeu théâtral - I.Lusignan et D.Hanivel	P.19
UE5 Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre - Sylvie Pascaud	P.22
Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre - V.Mazer et C.Berthod	P.24
CORRESPONDANCES UE / RÉFÉRENTIEL MÉTIER	P.26
INFORMATIONS PRATIQUES	P.33

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Diplôme d'État de professeur de théâtre est défini par le référentiel d'activités professionnelles et de certification figurant à l'annexe I de l'arrêté du 23 octobre 2015 relatif au Diplôme d'État de professeur de théâtre, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification.

Le Diplôme d'État de professeur de théâtre s'inscrit dans le dispositif européen d'enseignement supérieur par la mise en œuvre du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables.

L'obtention du diplôme emporte l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS) dont le nombre et les modalités d'attribution sont définis par le règlement des études.

PRÉREQUIS

Le diplôme s'adresse à des comédiens et/ou metteurs en scène en activité qui articulent leur pratique d'artiste à leur démarche pédagogique afin de mettre en œuvre la transmission de leur art.

L'accès à la formation continue est subordonné à la réussite d'un examen d'entrée, ouvert aux candidats pouvant remplir les conditions suivantes :

- soit justifier, dans les cinq années précédant l'inscription à la formation, d'une pratique professionnelle en qualité de comédien ou de metteur en scène d'une durée d'au moins deux années, pouvant notamment être attestée par 48 cachets sur deux ans ou 507h sur cette durée.
- soit justifier, dans les cinq années précédant l'inscription à la formation, d'une expérience pédagogique en théâtre en qualité de salarié d'une durée d'au moins deux années, à raison de 8h par semaine au moins sur 30 semaines par an ou leur équivalent en volume horaire annuel.

L'examen d'entrée sert à évaluer la motivation du candidat, ses acquis, sa culture générale théâtrale et l'adéquation entre le projet, les attentes du candidat, et l'exigence de la formation.

DURÉE ET CALENDRIER DE LA FORMATION

DURÉE / CRÉDITS	400 heures / 120 ECTS
LIEU	ERACM/IMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODES	du 7 septembre 2023 au 30 juin 2024 . En présence : 330h de cours théoriques du 7 septembre au 1er décembre 2023 . A distance : 70h de mise en situation professionnelle du 1er décembre 2023 à juin 2024
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels et d'enseignants recrutés tant pour leurs compétences de pédagogue que pour leur qualité d'expert et leurs parcours artistiques - cvthèque en ligne

Jeanne-Sarah Deledicq, artiste lyrique, intervenante à l'ERACM

Daniel Hanivel, dramaturge, professeur d'art dramatique

Céline Greleau, psychologue

Philippe Lardaud, comédien, metteur en scène, professeur de techniques vocales

Valentin L'Herminier, comédien, eutoniste, intervenant à l'ERACM

Isabelle Lusignan, professeur d'art dramatique au conservatoire d'Aix-en-Provence, membre du comité pédagogique de l'ERACM

Vincent Mazer, chargé de mission musiques actuelles et enseignement supérieur artistique à la Direction de la Culture-Région SUD

Alice Mora, comédienne, intervenante et coordinatrice dans les options théâtre en lycée et professeur d'art dramatique au conservatoire d'Aix-en-Provence

Sylvie Pascaud, comédienne, metteur en scène, professeur d'art dramatique au conservatoire de Paris 6ème

Jean-Pierre Ryngaert, dramaturge, intervenant à l'ERACM et membre du comité pédagogique

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

› Centre de ressources : un fonds documentaire avec de nombreux ouvrages théoriques et pratiques, textes du répertoire théâtral, mis à disposition des stagiaires

› Documents pédagogiques (en amont et pendant la formation) : bibliographie, référentiel métier, SNOP, Cadre d'enseignement, Charte école spectateur, référentiel EAC, etc., auxquels s'ajoutent tous les documents fournis par chaque intervenant dans le cadre de son enseignement.

› Une plateforme numérique (padlet) en accès libre : documents ressources et travaux réalisés afin de favoriser la mise en partage et l'accessibilité à toutes les ressources collectives et personnelles

› Des salles de travail (salle de classe, plateau, bibliothèque) sont mises à la disposition des stagiaires en dehors des heures de cours afin de leur permettre de poursuivre la recherche et le travail collectif ou individuel

POST-FORMATION : MISE EN RÉSEAU ET SUIVI À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les stages sont déterminants dans l'apprentissage des stagiaires mais sont aussi vecteur d'une mise en réseau.

Ils facilitent l'insertion professionnelle des candidats

Suite à l'obtention du DE, les diplômés sont informés régulièrement des offres d'emploi transmises à l'ERACM, ainsi que de toutes les réformes. Ils sont accompagnés dans l'insertion et leur vie professionnelle par la communication de tous les documents ressources disponibles concernant le métier et ses évolutions administratives, juridiques à l'issue de la formation.

Un lien étroit est entretenu avec les partenaires institutionnels (Ministère de la culture et Ministère du travail, l'ANPAD) pour garantir la veille sur l'actualité des réformes liées au métier et au cadre d'emploi ou à la VAE (informations relayées auprès des stagiaires et des diplômés)..

Suite à la formation, les stagiaires doivent répondre à un premier questionnaire bilan, puis à un deuxième afin de perfectionner la formation. Dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme, ils doivent répondre à un questionnaire sur leur parcours afin d'évaluer ce taux d'insertion professionnelle.

CONTENUS ET OBJECTIFS

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation porte sur la pratique pédagogique du jeu théâtral, la culture pédagogique et théâtrale, et l'environnement professionnel. Sa durée de référence est de 400 heures.

Les parcours de formation sont organisés en **5 unités d'enseignement**, correspondant à 120 crédits européens :

Unité d'enseignement 1 – Pédagogie et connaissances des publics

Unité d'enseignement 2 – Bases et développement du jeu théâtral

Unité d'enseignement 3 – Connaissance des répertoires, jeu et dramaturgie

Unité d'enseignement 4 – Transmission des savoirs ou pratique pédagogique du jeu théâtral

Unité d'enseignement 5 – Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les enseignants de théâtre Diplômés d'État sont chargés de la transmission des pratiques de l'art dramatique. Ils peuvent assurer l'enseignement des activités d'éveil, d'initiation, la conduite d'un apprentissage initial, donc l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux nécessaires à une pratique autonome des élèves. Ils peuvent être associés à la formation préprofessionnelle des élèves. Ils peuvent également diriger des stages ou ateliers, concevoir et réaliser des opérations d'actions de sensibilisation au théâtre.

En dehors de leur activité d'enseignant, ils se doivent de questionner en permanence leurs repères artistiques par une pratique artistique et par une formation professionnelle continue. Ils peuvent également, avec une formation spécifique et significative, exercer des activités d'artiste interprète, metteur en scène, auteur, dramaturge...

Il s'agit donc d'acquérir les compétences suivantes selon le référentiel de certification du diplôme :

1 - Enseigner à des élèves de différents niveaux, profils et âges

- . Accueillir et accompagner un groupe d'élèves
- . Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre
- . Conduire des séquences de préparation physique et vocale du jeu
- . Donner les moyens aux candidats d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral
- . Éclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels
- . Éclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques

2 - Concevoir son programme pédagogique et artistique

- . Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- . Organiser sa réflexion pédagogique
- . Tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions

3 - Être actif au sein de la structure et/ou du département théâtre

- . Être acteur du projet de l'établissement ou de la structure

4 - Être acteur de la vie culturelle locale

- . Organiser la relation de la classe de théâtre avec des publics divers

MAQUETTE DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Unités d'enseignement (UE)	Heures	ETCS
UE 1 - PÉDAGOGIE ET CONNAISSANCE DES PUBLICS	80	24
Fondamentaux des sciences de l'éducation	15	8
Politique, paysage et cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France	15	8
Techniques et formes pédagogiques	50	8
UE 2 - BASE ET DÉVELOPPEMENT DU JEU THÉÂTRAL	80	24
Voix et chant	40	12
Corps et jeu	40	12
UE 3 - CONNAISSANCE DES RÉPERTOIRES, JEU ET DRAMATURGIE	80	24
Histoire du théâtre et des arts	30	8
Répertoires contemporains	30	8
Approches dramaturgiques	30	8
UE 4 - TRANSMISSION DES SAVOIRS, PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DU JEU THÉÂTRAL	130	40
Outils pédagogiques, méthodologie de la transmission	50	10
Stages pratique de pédagogie	80	30
UE 5 - APPROCHE DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET TERRITORIAL DU THÉÂTRE	30	8
Histoire contemporaine des politiques publiques en faveur du théâtre	15	4
Réalités sociologiques et socio-économiques du secteur théâtral en France	15	4
	400	120



DURÉE / CRÉDITS	40 heures / 10 ECTS
LIEU	ERACM/IMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	du 11 au 16 septembre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

INTERVENANTE

SYLVIE PASCAUD - COMÉDIENNE, METTEUR EN SCÈNE ET PROFESSEUR D'ART DRAMATIQUE

Sortie de l'École du Théâtre National de Strasbourg, Sylvie Pascaud joue de nombreux auteurs classiques et contemporains sous les directions de J Lassalle, B Sobel, JP Vincent, G Aperghis, A Ollivier, S Tranvouez, A Serban, E Lacascade, A Caubet, B Meyssat, Ph Bouley, V. De Oliveira, AM Lazarini... Elle met aussi en scène des écritures de Koltès, V Woolf, Ovide, Olympe de Gouges, et récemment une création d'après Les Demeurées de J Benameur en compagnonnage artistique avec le TGP. Elle dirige depuis 2014, une classe de 3 cycles au CMA6 et un atelier de Mise en Scène, au sein des conservatoires de la ville de Paris, liant sensiblement son parcours artistique à la transmission du théâtre et la formation de l'acteur.

Titulaire du Certificat d'Aptitude (CA) depuis 2008, elle est formatrice et tutrice pour divers stagiaires visant l'attribution du DE, participe à des jurys VAE pour l'obtention du diplôme et participe à plusieurs réflexions pédagogiques au sein du ministère et de l'anPad (association nationale des professeurs d'art dramatique) dont elle fut vice-présidente de 2014 à 2018.

CONTENU

Analyse autour de la question de la pédagogie et de la formation initiale de l'acteur

Les enjeux qu'impliquent la notion de transmission du théâtre au plateau et ce qui met en dynamique le pédagogue au sein d'un Conservatoire ou d'une École de théâtre.

Un large temps sera consacré à la pratique de mises en situations présentées à partir des propositions.

Ces travaux donneront lieu à un support d'échanges visant à la construction collective d'un « laboratoire pédagogique ».

« Afin d'explorer le travail sous différents angles, vous serez amené à prendre plusieurs places lors du stage : la place du meneur qui conduit un travail préparé, la place de celui qui se laisse guidé par la proposition du stagiaire-meneur, la place de l'observateur. C'est de cette approche concrète que naîtront des questions, suscitées par la transmission. Lorsqu'on se retrouve en position d'enseigner, notre travail doit être aux aguets des interactions produites dans cet espace vivant où on agit, on observe, on écoute, on regarde, on dirige et on reçoit... »

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France :
 - . Enseignement du théâtre en milieu scolaire (les options théâtres, les classes à horaires aménagés, le PEAC)
 - . Enseignement du théâtre en conservatoire (schéma d'orientation pédagogique des conservatoires en France et à Paris)
- › Connaissances des différents publics : évaluer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- › Panorama sur les déterminants psychologiques chez l'enfant et l'adolescent, la relation aux parents, la relation à l'élève, la gestion de groupe
- › Organiser sa réflexion pédagogique, définir et adapter ses outils et objectifs pédagogiques en fonctions des publics (objectifs selon les cycles et les niveaux), suivre la progression pédagogique des élèves (observation et évaluation des élèves, auditions...)
- › Transmettre l'art dramatique en conservatoire, la structuration de l'enseignement aux conservatoires de Paris, les différents cycles et ses publics - observation et analyse du SOP : «Choisir l'élève, évaluer la progression de son travail, questionner sans relâche le jeu et la présence. L'enseignement artistique est un lieu attentif de partage, d'audace, de générosité, d'écoute et de créativité qui s'enrichit des liens tissés par des passerelles entre spécialités, disciplines, partenariats, dans l'esprit d'ouverture laissant la part belle aux mises en chantier de l'acteur à naître et se métamorphoser.»

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

- 1A - Accueillir et accompagner un groupe d'élèves
- 1B - Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

- 2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- 2B - Organiser sa réflexion pédagogique
- 2C - Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions

DÉROULÉ

Vous réfléchirez alors à la conduite du travail, préparant des exercices mettant en jeu l'entraînement (l'échauffement) en lien au projet que vous aurez choisi, puis vous penserez à la manière dont vous dirigerez ce travail sur la matière textuelle (ou non- textuelle selon) pour votre séance fictive. Vous conduirez ensuite le travail d'expérimentation au plateau. Des retours d'expériences auront lieu pour chacune des propositions.

Enfin, un deuxième temps de travail aura lieu conjointement à ces propositions de séances. Des trainings seront mis en commun au sein du groupe, en complémentarité, autour de plusieurs thématiques. Ceci vous permettra d'étendre plus largement vos entraînement à la pratique théâtrale et de vous constituer une mémoire d'exercices de mise en veille.

Les 2 derniers jours seront consacrés aux critères d'auditions et d'évaluations de l'élève en approchant le schéma du projet pédagogique au regard notamment du retour d'expériences des travaux qui auront été présentés, et de l'arrivée du nouveau SNOP (Schéma National d'orientation Pédagogique). Un temps d'échanges important sera aussi consacré à la réalité du terrain en tant qu'enseignant , au conservatoire et sur un territoire donné : hiérarchie, rayonnement, territorialisation et partenariats, conventions...

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Choix du sujet et capacité à générer, structurer une séquence fictive
- Capacité à se rendre disponible au présent du processus de travail par l'écoute et l'invention, trouvant des outils pertinents pour faire progresser le jeu théâtral vers la cible prévue
- Capacité à participer, retours d'échanges, progression sur la semaine



DURÉE / CRÉDITS	30 heures / 10 ECTS
LIEU	ERACM/MMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	Les 2,3, 9 et 10 octobre 2023 - du 13 au 17 novembre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / Mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

INTERVENANTE

ALICE MORA - ARTISTE PÉDAGOGUE

Comédienne, chanteuse, marionnettiste, Alice Mora s'est formée à l'ERACM. Elle a joué sous la direction de metteurs en scène tels que Georges Lavaudant, Bernard Sobel, Redjep Mitrovitsa, Pascal Rambert, Béatrice Houplain, Simone Amouyal, Nada Strancar, André Markowicz, Danielle Stefan, Ivan Roumeuf. Chanteuse, elle est également mise en voix dans des répertoires classiques et contemporains. Alice Mora s'est formée à la fabrication et manipulation de marionnette auprès de Pascal Forner, compagnie Bouldegom' théâtre, avec qui elle continue de collaborer. Dernièrement, elle a participé en tant que marionnettiste à la création du projet de théâtre visuel Les fenêtres servant-elles à regarder dedans ou dehors ? mis en scène par Hélène Arnaud, compagnie L'Arpenteur (2017) et actuellement mise en scène par Daniel Hanivel dans le solo Julia et Madeleine dans la tourmente.

Titulaire du diplôme d'état de professeur de théâtre, Alice Mora est artiste pédagogue ; elle enseigne au conservatoire d'art dramatique d'Aix-en-Provence et intervient notamment auprès du lycée Antonin Artaud (Marseille) depuis 2013, ainsi que du lycée Marseilleveyre (Marseille) et lycée Bristol (Cannes) depuis 2018.

CONTENU

«Comment l'artiste, en tant que tel, intervient-il en milieu scolaire ?

Comment adapte-il sa pédagogie en fonction du projet et des spécificités des élèves ?

Ce module nous permettra de déterminer et d'approfondir quels sont les enjeux et objectifs d'un projet d'intervention en milieu scolaire. »

L'objectif est de développer des connaissances, des compétences et savoir-être qui permettent aux futur.e.s enseignant.e.s de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des séquences pédagogiques en milieu scolaire. Sera abordé les éléments relevant des courants pédagogiques, de théories de l'apprentissage ainsi que la conception de séquences : outils pédagogiques, formulations d'objectifs pédagogiques, organisation en séances, démarche de projet. Le but est d'engager un travail sur la posture professionnelle par le développement de perspective réflexive et expérientielle, à résolution de problème, et la didactique professionnelle.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France : Enseignement du théâtre en milieu scolaire (les options théâtres, les classes à horaires aménagées, le PEAC)
- › Connaissances des différents publics : évaluer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- › Panorama sur les déterminants psychologiques chez l'enfant et l'adolescent, la relation aux parents, la relation à l'élève, la gestion de groupe
- › Organiser sa réflexion pédagogique, définir et adapter ses outils et objectifs pédagogiques en fonctions des publics (objectifs selon les cycles et les niveaux), suivre la progression pédagogique des élèves (observation et évaluation des élèves, auditions...)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

- 1A - Accueillir et accompagner un groupe d'élèves
- 1B - Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

- 2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- 2B - Organiser sa réflexion pédagogique
- 2C - Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions

DÉROULÉ

Les 2, 3, 9 et 10 octobre 2023 :

Jour 1 : Généralités (et tour de table) sur les interventions en milieu scolaire / Approche éducative (l'enseignant) / Approche artistique, formation au sensible (l'intervenant) / Relation entre les deux et positionnement / Apport de l'artiste.

Jour 2 : Intervention en Lycée : Les options de spécialités théâtre / Programme de terminale / Attendus en fonction des niveaux / Mise en place du binôme artiste intervenant et enseignant / Début de l'exercice « élaborer 3 séances progressives fictives à partir d'une oeuvre au programme de terminale »

Jour 3 : Retour et finalisation de l'exercice écrit / Présentation individuelle à l'oral / Réflexion sur les différents niveaux primaire et collège (fondamentaux humains et fondamentaux de l'apprentissage) / Début du travail de préparation à la table du stage de mise en pratique (en fonction des niveaux, recherche de la thématique du projet, du contenu, ...)

Jour 4 : Échauffement conduit par un stagiaire / Mise en commun d'exercices corps/voix/espace et réflexion sur comment les adapter en fonction de l'âge des élèves / Poursuite du travail de préparation du stage

Du 13 au 17 novembre 2023

Mise en situation pratique : Stage de découverte et d'éveil : Ateliers dans des classes de d'écoles primaire (CE2,CM1,CM2)
Analyse des pratiques et ajustement des séances

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Choix du sujet et capacité à générer, structurer une séquence fictive
- Capacité à se rendre disponible au présent du processus de travail par l'écoute et l'invention, trouvant des outils pertinents pour faire progresser le jeu théâtral vers la cible prévue
- Capacité à participer, retours d'échanges, progression sur la semaine



DURÉE / CRÉDITS	10 heures / 4 ECTS
LIEU	ERACM/IMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	Les 5 et 6 octobre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances

INTERVENANTE

CÉLINE GRELEAU - PSYCHOLOGUE

Après avoir suivie une formation à l'INSAS à Bruxelles de 1999 à 2002, elle a ensuite été comédienne durant 10 ans pour diverses compagnies.

En 2012, elle reprend une formation universitaire de 5 ans pour devenir psychologue.

Depuis 2017, elle exerce dans ce nouveau champ d'activité, où son expérience passée noue, lie et enrichie sa pratique, y développant des centres d'intérêts singuliers tels que les processus d'imitation dans le développement de l'enfant, la dynamique de groupe, la fonction du jeu, la relation transférentielle, les problématiques identificatoires.

Elle participe à différents colloques et conférences autour de l'autisme, de l'art dans le soin, de l'idéologie dans le groupe, du diagnostic dans le soin.

CONTENU

Le développement de l'enfant et de l'adolescent : Les grandes étapes du développement de l'enfant et de l'adolescent d'un point de vue cognitif et psycho-affectif, en zoomant sur le jeu, la place et la fonction qu'il occupe aux différents stades du développement.

L'objectif est de développer des connaissances, des compétences et savoir-être qui permettent aux futur.e.s enseignant.e.s de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des séquences pédagogiques en milieu scolaire. Sera abordé les éléments relevant des courants pédagogiques, de théories de l'apprentissage, de psychologie de l'enfant et de l'adolescent ainsi que la conception de séquences : outils pédagogiques, formulations d'objectifs pédagogiques, organisation en séances, démarche de projet.

Le but est d'engager un travail sur la posture professionnelle par le développement de perspective réflexive et expérientielle, à résolution de problème, et la didactique professionnelle.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Les principales caractéristiques biologiques, physiologiques, motrices, de l'enfance à l'adolescence.

Comprendre et analyser les processus de groupe, en passant par des apports théoriques.

- › Connaissances des différents publics : évaluer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- › Panorama sur les déterminants psychologiques chez l'enfant et l'adolescent, la relation aux parents, la relation à l'élève, la gestion de groupe
- › Organiser sa réflexion pédagogique, définir et adapter ses outils et objectifs pédagogiques en fonctions des publics (objectifs selon les cycles et les niveaux), suivre la progression pédagogique des élèves (observation et évaluation des élèves, auditions...)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

- 1A - Accueillir et accompagner un groupe d'élèves
- 1B - Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

- 2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- 2B - Organiser sa réflexion pédagogique
- 2C - Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions

DÉROULÉ

Jour 1 - Le développement de l'enfant et de l'adolescent :

Les grandes étapes du développement de l'enfant et de l'adolescent d'un point de vue cognitif et psycho-affectif, en zoomant sur le jeu, la place et la fonction qu'il occupe aux différents stades du développement.

La dynamique de groupe : Comprendre et analyser les processus de groupe, en passant par des apports théoriques avec l'héritage freudien pour qui « le théâtre intérieur est groupal », D. Anzieu avec « L'illusion groupale » et « La dynamique des groupes restreints ».

Comprendre les spécificités du fonctionnement en groupe et les processus psychiques à l'oeuvre, savoir identifier les différentes positions (leader, bouc-émissaire), explorer des techniques (le double, l'amplification, la chaise...), réfléchir sur des situations groupales et s'exercer à la méta-communication.

Jour 2 - Mises en situation et analyse collective sur les expériences éprouvées au plateau.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Capacité d'adaptabilité face aux élèves et au contexte scolaire
- Capacité à construire et structurer des séances



DURÉE / CRÉDITS	40 heures / 12 ECTS
LIEU	ERACMMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	Du 25 au 29 septembre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

INTERVENANT

PHILIPPE LARDAUT - COMÉDIEN, METTEUR EN SCÈNE, PROFESSEUR DE TECHNIQUES VOCALES

Formé à l'ENSATT de la rue Blanche à Paris puis au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, son parcours théâtral est marqué par d'importants compagnonnages : celui de Jacques Lassalle, sous la direction de qui il joue Pirandello, Labiche, Molière et Jon Foss, et celui de Jean Boillot, avec qui il collabore comme comédien depuis la formation de sa compagnie La Spirale, il y a plus de 30 ans, et comme artiste associé pendant sa direction du Nest CDN Transfrontalier de Thionville-Grand Est de 2010 à 2019.

Il a également travaillé sous la direction de Jacques Nichet, Christophe Maltot, Jean-Pierre Rossfelder, Antoine Girard, Emmanuelle Cordoliani, Gaëlle Héraud, Antoine Ségara, Cécile Arthus et Maud Gallet Lalande...

Il a codirigé jusqu'en 2020 la Cie Facteurs Communs au côté de Fred Cacheux et David Martins. Il a mis en scène dans ce cadre une série de spectacles adaptés d'oeuvres romanesques qui se caractérisent par une forme de théâtre-récit.

Il a également une activité de pédagogue qu'il a exercé au Conservatoire Régional d'Orléans et au cours de nombreux stages et ateliers.

CONTENU

Les techniques vocales dans le jeu de l'acteur : la structure du langage comme appui à l'interprétation. Comment la voix noue la parole à la langue : une traversée exploratoire de la diction, de la déclamation et de l'alexandrin...à partir d'un répertoire de textes classiques

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › L'enseignement des techniques de la respiration et de la voix (la notion d'échauffement vocal)
- › L'enseignement des techniques du corps – Eutonie (la notion d'échauffement corporel)
- › Mise en situation pratique d'échauffement corporel et vocal - Analyse des pratiques :
- . Analyse fonctionnelle du corps et de la voix et pratique d'exercices (corps, voix, espace, écoute, mouvement, rythme)
- . Prévention des risques professionnels liés à une pratique artistique - corps et jeu

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

1C - Conduire des séquences de préparation physique et vocale au jeu

1E - Eclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels

1F - Eclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques

DÉROULÉ

Jour 1 - Prise de conscience de la dimension instrumentale du travail de l'acteur

Ressources : Le jeu verbal, Michel Bernardy.

- Le travail de son instrument (respiration, voix, diction)

- Un travail d'analyse de la partition (structuration du langage, syntaxe, prosodie, versification).

La technique comme autonomie et liberté de l'acteur. Complémentarité avec le travail d'interprétation.

Jour 2 - L'énoncé versifié.

- Apprentissage de l'analyse syntaxique : géométrie de la phrase, quatre opérations de la syntaxe.

Exercices d'application sur les fables de La Fontaine.

- Réapprentissage des règles de versification. Adaptation des règles d'accentuation. Spécificités de l'alexandrin.

- Réapprentissage des règles métrique (compte des syllabes, règles du e muet, diphtongues, synérèses, diérèses).

- Spécificités de l'alexandrin.

- Définitions et observation de la coupe, la césure. Notion de rejet et d'enjambement.

- La rime (règles et qualités) et les différentes formes de vers réguliers. Vers hétérogènes et vers libres.

Jour 3 - Les accents dans la langue

De l'étude du langage à sa réalisation dans la parole. La prosodie : ce qui unit le rythme, la voix et la langue. L'accent comme endroit où la syntaxe rejoint la voix. Adaptation des règles d'accentuation à l'alexandrin classique

- A l'aide de l'analyse syntaxique, définition du « groupe de mots » ou « mot phonologique » selon les appellations.

Evocation des différentes définitions et polémiques. Choix artistique et autonomie de l'interprète.

- Différents types d'accents. Les différents effets sonores (Répétitions, allitérations assonances)

- L'accent dans le vers. Règles spécifiques de l'alexandrin (alexandrin classique, alexandrin romantique et moderne).

Jour 4 - Respiration, phonation, diction.

le travail de l'instrument. Le travail se fait toujours en lien avec un texte à dire, c'est-à-dire pendant l'acte phonatoire. En application directe à l'alexandrin, en lien avec les cours précédents.

- Exercices de diction, de placement de voix, recherche du médium, ouverture

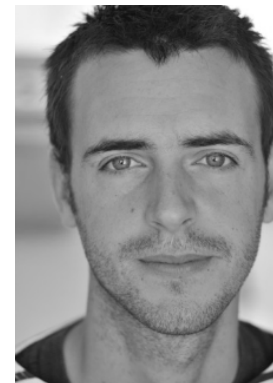
Jour 5 - Simulations de séquences pédagogiques

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Présence et engagement

- Curiosité, capacité d'apprentissage et d'analyse

- Mise en application discernée, appropriation des apprentissages



DURÉE / CRÉDITS	40 heures / 12 ECTS
LIEU	ERACM/IMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	Du 25 au 29 septembre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / Mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

INTERVENANT.E.S

JEANNE-SARAH DELEDICQ - ARTISTE LYRIQUE

En 1999 Jeanne-Sarah Deledicq termine un DEA de Linguistique (Analyse conversationnelle et musicologique dans les opéras « Carmen » et « Pelléas et Mélisande) et parallèlement obtient son prix de chant à l'ENM de Villeurbanne (Lyon). Suivra une année totalement consacrée au chant en classe de Musique Ancienne au CNSM de Lyon. Puis elle travaille successivement avec Véronique Dietschy, Christian Tréguier et participe à des master-classes avec, entre-autres, Christa Ludwig, Margaret Honig, Emmanuel Olivier, Vincent Leterme. Avec Alain Zaepffel, elle approfondira l'aspect dramaturgique et textuel des oeuvres. Elle poursuit son travail vocal et musical à Paris avec Florence Guignolet. Ecriture du spectacle de mime de Valérie Aimard, violoncelliste (2011/2013).

VALENTIN L'HERMINIER - COMÉDIEN, EUTONISTE

Valentin L'Herminier s'est formé à l'ERACM auprès de metteurs en scène tels que Simone Amouyal, Catherine Marnas, Ludovic Lagarde, Philippe Demarle, Youri Pogrebitchko, Valérie Drevelle, Charlotte Clamens, Laurent Poitrenaux, Sylvie Osman, Alain Zaepffel, Richard Dubelski, Didier Galas, Alain Terrat, Xavier Marchand. Il se forme à l'eutonie (art du développement par le corps), auprès notamment d'Albert Jaton. Il intègre l'EFEGA, école d'eutonie Gerda Alexander et devient professeur d'eutonie.

CONTENU

Cette unité d'enseignement permettra aux stagiaires via une pratique physique et concrète d'activités liées à l'art théâtral d'éprouver, traduire, mettre en oeuvre et travailler des outils de transmission. La connaissance et la maîtrise de ces bases est essentielle pour le professeur de théâtre en ce qu'elles permettent la réalisation d'un échauffement/travail sur le corps et la voix pertinent, et en toute sécurité, ainsi qu'une prise en compte des données physiques et physiologiques nécessaires à la construction d'une scène et à l'évolution pédagogique des élèves.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › L'enseignement des techniques de la respiration et de la voix (la notion d'échauffement vocal)
- › L'enseignement des techniques du corps – Eutonie (la notion d'échauffement corporel)
- › Mise en situation pratique d'échauffement corporel et vocal - Analyse des pratiques :
- . Analyse fonctionnelle du corps et de la voix et pratique d'exercices (corps, voix, espace, écoute, mouvement, rythme)
- . Prévention des risques professionnels liés à une pratique artistique - corps et jeu

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

- 1C - Conduire des séquences de préparation physique et vocale au jeu
- 1E - Eclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels
- 1F - Eclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques

DÉROULÉ

Etat des lieux : pourquoi DE ? quel parcours ? des techniques ?

Introduction anatomique et technique : qu'est-ce que c'est que travailler la voix/ le corps ? Où en êtes-vous chacun avec votre propre instrument ?

Définition des modalités d'évaluation, observation de la progression sur la semaine autant sur la capacité d'analyse des pratiques et d'ajustement que sur le rendu lui-même

Jours 1 et 2 - Approche par l'expérimentation de la pratique avec la paille.

Pédagogie : L'adresse, la consigne, le vocabulaire, la posture, les choix et les attentions particulières

Proposition d'un exercice d'échauffement en groupe et analyse collective de ce qui aura été observé

Jours 3 et 4 - Analyses et questionnement sur les mises en situation d'enseignement (cadre, durée, public) : simulations entre pairs d'échauffement corps et voix (en binôme, en trinôme, avec un observateur)

Préparation pour la mise en situation dans les lycées : question des différents niveaux abordés

Ouverture sur la question de l'articulation entre échauffement et la direction artistique visée.

Définir et clarifier des objectifs pédagogiques (variés, progressifs, adaptés) de chaque exercice : un vocabulaire adapté, clarifier les consignes

Choisir l'exercice technique pertinent et adapté selon l'objectif pédagogique et artistique

Jour 5 - Travaux pratiques

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Présence et engagement
- Réappropriation des outils et mobilisation des techniques de préparation vocale et corporelle
- Adaptation et articulation des outils techniques à la conduite de la séance, selon le niveau, le profil des élèves et les attendus
- Concevoir des séquences sur une maîtrise des données physiques et physiologiques qu'elles mettent en oeuvre
- Pertinence du choix des exercices au regard des objectifs pédagogiques et artistique
- Mobiliser des techniques théâtrales au service d'un texte et d'un enjeu



DURÉE / CRÉDITS	80 heures / 24 ECTS
LIEU	ERACM/IMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	Du 18 au septembre 2023 et du 6 au 11 novembre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

INTERVENANT

JEAN-PIERRE RYNGAERT - DRAMATURGE

Jean-Pierre Ryngaert est professeur (Etudes Théâtrales) à l'université de Paris III Sorbonne Nouvelle. Habilité à diriger des recherches depuis 86 (Paris III), il a enseigné à l'université Carleton (Ottawa, Canada), aux universités de Caen et de Nantes. Il a été professeur invité aux universités de Montréal (Québec) et de San Diego.

Metteur en scène occasionnel, il s'intéresse aux relations entre le théâtre et la formation. C'est ainsi qu'il a collaboré au lancement des classes «Théâtre dans le secondaire», qu'il a ouvert et dirigé le Théâtre Universitaire de Nantes, animé des stages de formation au jeu. Dans ce domaine, il a publié *Le jeu dramatique et Jouer, représenter* (Cedic-Nathan, nouvelle édition de Boeck, Bruxelles), ainsi que de nombreux articles.

Il a écrit des ouvrages qui s'interrogent sur notre approche du texte au théâtre: *Introduction à l'analyse du théâtre, Lire En attendant Godot, Lire le théâtre contemporain*, aux éditions Dunod. En collaboration avec Joseph Danan, il a publié *Éléments pour une histoire du texte de théâtre*.

CONTENU

Comment utiliser l'analyse dramaturgique, la rendre opératoire et saisir les liens entre un texte et son potentiel scénique ? Comment la distinguer de l'analyse littéraire classique et saisir l'importance de ce travail préalable pour un acteur ou un jeune acteur en formation ?

Dans cet atelier nous approfondirons les principaux axes dramaturgiques, en relation à chaque fois avec des textes choisis pour leur exemplarité et leur complexité. Sur cette base, dans un second temps et dans l'optique d'un passage au plateau, nous « essaierons » des hypothèses dramaturgiques lors de mises en jeu par groupes. En fonction de ce qui aura été constaté, nous pourrions revenir au texte, modifier ou confirmer certaines hypothèses initiales. Dans cette perspective, la dramaturgie n'est jamais injonctive. Elle permet d'explorer des pistes.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Méthodologie et outils de l'analyse dramaturgique d'une oeuvre – histoire et esthétiques
- › Connaissances et approches historiques des textes – recherches documentaires
- › Traversée d'un répertoire
- › Analyse dramaturgique et mise en situation de jeu avec objectifs dramaturgiques prédéfinis – exercices appliqués.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

1D - Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique de jeu théâtral

1E - Eclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels

1F - Eclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques

DÉROULÉ

Jour 1 - Qu'est-ce que la dramaturgie ? Dramaturgie interne et externe.

Principe de travail essentiel : les allers et retours entre le travail à la table et le travail sur le plateau.

Apprendre à distinguer le récit du réseau thématique. Qu'est-ce qu'une « note de travail » dramaturgique ? (Exemples)

Jour 2 - Approches dramaturgiques (internes et externes) du texte et de la représentation

Dramaturgie et observation du jeu et de ses styles

Jour 3 - Découverte des principales notions et des grands axes dramaturgiques

En prenant appui sur des textes aux formes variées et sur un spectacle, éventuellement en captation

Jour 4 - Lecture au ralenti

Questions autour de la ponctuation. Relations avec les décisions de jeu et de respiration de l'acteur.

Jour 5 - La notion de fable, au sens d'Aristote et à celui de Brecht. Limites et pertinence du travail fabulaire

Jour 6 - Apprentissage de la rédaction de notes de travail

La dramaturgie externe et les contextes. Focalisation sur « comment le sujet parle de lui, comment il parle à l'autre, aux autres, des autres ». Mise au point théorique sur les questions de réception du texte. Développement sur « triangle des intentionnalités »

Jour 7 - Apprentissage de la présentation dramaturgique à l'oral

Jours 8/9/10 - Construction d'un travail « au plateau »

Pour expérimenter la dramaturgie dans un autre sens que celle de l'analyse : construction (dramaturgie de plateau) avec le groupe (structuration, écriture, improvisation) d'un bref « moment spectaculaire » à partir de la dramatisation d'un fait-divers ou d'un thème concernant la formation.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Présence et participation, analyse et mise en perspective
- Notes de travail écrites et présentation orale
- Engagement lors des passages au plateau

UE4 - TRANSMISSION DES SAVOIRS, PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DU JEU THÉÂTRAL



DURÉE / CRÉDITS	130 heures / 40 ECTS
LIEU	ERACMMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	Du 20 au 25 novembre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / Mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

INTERVENANT.E.S

ISABELLE LUSIGNAN - COMÉDIENNE, PROFESSEUR D'ART DRAMATIQUE

Formée comme comédienne à la fin des années 70 aux Etats Unis puis en France, Isabelle Lusignan choisit d'abord la langue française et joue donc en français Racine, Marivaux, Corneille, mais aussi Leduc, Milocz, Picasso etc. Et puis, parce qu'elle aime voyager, elle rejoint en Italie une troupe de commedia dell'arte et « fait la route » en tournée en Europe et en Amérique Latine. De retour en France, dans les années 90, elle croise les chemins de Luca Ronconi et Jean-Claude Penchenat, ainsi que celle de l'Académie Expérimental des Théâtres, et se met à écrire et à mettre en scène des spectacles mêlant étroitement musiques et paroles poétiques, autour d'auteurs ou figures féminines comme Louise Labé, Marguerite Yourcenar, Virginia Woolf ou Mélusine.

Elle occupe également d'autres fonctions : responsables des ateliers de formation des acteurs au Théâtre du Campagnol ; artiste enseignantes auprès de cie et de diverses scènes nationales ; et assistante à la mise en scène auprès d'artistes metteurs en scène, ou d'auteurs. Passionnée par le théâtre et par sa transmission, elle devient professeur d'art dramatique au Conservatoire de Monaco de 1998 à 2013. En parallèle, elle poursuit une collaboration à la mise en scène, débutée en 2005 à Lille, avec Vincent Goethals. Elle a été professeur d'art dramatique au Conservatoire Darius Milhaud à Aix en Provence.

DANIEL HANIVEL - DRAMATURGE, PROFESSEUR D'ART DRAMATIQUE

Diplômé du TNS, il est comédien et metteur en scène. Il a joué entre autre sous le direction de Hubert Gignoux, Pierre Etienne Heymann, Gaston Jung, Roland Monod, Didier Sandre, Solange Oswald, etc. En tant que metteur en scène il a abordé Bergman, Pinget, Dorst, Arrabal, Fo, Darien, Shakespeare, Danon-Boileau, etc. Il s'est particulièrement intéressé au « théâtre du quotidien » dont il a monté plusieurs oeuvres.

Successivement responsable d'établissements artistiques (Théâtre de Moulins, Atelier Théâtre de la MJC de Nevers, etc) et culturels (Le Quartz, Le Pollen - scène nationale de Saint Quentin En Yvelines), il se consacre aujourd'hui essentiellement à la transmission. Sous l'autorité de Serge Cyferstein, il anime le module de formation au Théâtre dans le cadre du Certificat d'Aptitude à la direction des conservatoires au CNSAD. Il appartient à l'équipe pédagogique du CRR de Lyon depuis l'ouverture du département Théâtre en 2007 où, particulièrement, il enseigne le jeu et la dramaturgie de plateau. Il est également dramaturge de la Cie « Le menteur volontaire ».

CONTENU

Transmettre, c'est se demander quoi transmettre. Il s'agit de proposer aux stagiaires de la formation au DE à l'ERACM, de puiser dans leurs expériences professionnelles artistiques pour en extraire une pédagogie de l'enseignement à des élèves de tous âges, des plus jeunes aux plus âgés visant l'orientation professionnelle ou l'amateurisme éclairé.

Dans ce module, nous irons chercher par des simulations en jeux de rôles (élèves / professeurs) comment enseigner à enseigner, sans jamais oublier que l'art surgit dans les accidents, les failles et les interstices.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Outils pédagogiques et méthodologie de la transmission
- › Élaboration d'un projet pédagogique personnalisé adapté
- › Mise en situation d'enseignement des stagiaires : Simulations de séance type et retours : échauffement corps et voix/ approche dramaturgique du texte / passage au plateau / analyse des pratiques : bilan et évaluation
- › Régulation et aide méthodologique pour l'analyse de la pratique et la rédaction du rapport
- › Mise en situation professionnelle : stages tutorés en conservatoires et en milieu scolaire (écoles primaires, collèges, lycées).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

2B - Organiser sa réflexion pédagogique

2C - Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions

DÉROULÉ

L'UE 4 est une condensation de toutes les activités menées les semaines précédentes. Elle s'inscrit concrètement dans un travail de plateau. Le Théâtre est un art du Réel. Elle permet de vérifier si le stagiaire a compris les différentes approches et dans, quelle mesure il est prêt à mener des cours face à des élèves de différents cycles et en particulier de niveau CPES.

L'UE4 se déroule essentiellement sous forme de « Simulations » de cours d'enseignement de l'art dramatique.

Simulations de Cours d'art dramatique entre stagiaires - Trois journées

A partir d'une scène extraite d'une oeuvre théâtrale - souvent imposée - il s'agit de donner une séance d'enseignement dans un temps restreint à des « élèves sujets ».

Cet outil devient ici, un outil pédagogique, une séance de travail d'une heure d'enseignement du théâtre. Il est à noter qu'un cours d'art dramatique dure plutôt au moins 3h et parfois plus. Cet exercice - sorte de laboratoire de l'enseignement de l'art dramatique - permet dans le cadre d'une formation de professeur d'art dramatique de traverser les grands moments de l'exercice pédagogique de l'enseignement du théâtre : après préparation d'un cours ; rencontre entre les élèves et le professeur ; objectif déclaré de la séance de travail, échauffement corporel et vocal ; mise en pratique par divers exercices (lecture, improvisation, technique...) ; découverte puis progression de l'élève, des élèves, du groupe ; et clôture de la séance.

L'objectif est de permettre sur ces trois jours, à tous les stagiaires de faire au minimum 2 simulations comme « professeur », ou comme « élève sujet », ou comme « témoin », ou « évaluateur », pour développer un regard critique et constructif de sa propre pratique, vers une structuration de ses outils d'enseignement de l'art dramatique.

Les Simulations de Cours se font à partir d'oeuvres théâtrales, représentatives du théâtre d'hier à aujourd'hui - de manière non exhaustives -, mais essentielles à transmettre à des apprentis comédiens.

Il est prévu de séparer le groupe en deux groupes afin de multiplier les simulations pour chaque stagiaire.

Chaque Simulation de Cours, donnera lieu à un bref bilan à la fin de la Simulation, en présence du groupe concerné.

LA MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE : LES STAGES PRATIQUES

Le cursus comporte des stages pratiques de pédagogie dans des établissements d'accueil donnant la possibilité au stagiaire d'être placé en situation active d'enseignement. L'organisation, le suivi pédagogique et l'évaluation des stages sont placés sous la responsabilité de l'ERACM qui désigne un tuteur chargé du suivi des stagiaires.

Afin de garantir une mise en pratique qui s'adresse à des publics de différents niveaux, profils et âges, les stages pratiques sont effectués dans des établissements de l'éducation nationale (convention de partenariat avec le Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille) et des conservatoires :

10h en école primaire, 10h en collège, 10h en lycée et 50h en conservatoire

Le mémoire : analyse d'une pratique et d'une démarche pédagogique.

L'objectif de ce rapport d'activité est de mettre en valeur les connaissances, aptitudes et compétences acquises au cours des expériences (stages et professionnelles) en tant qu'artiste pédagogue à travers l'analyse de la pratique et l'élaboration de projets pédagogiques. Ce rapport doit permettre au jury d'apprécier la connaissance des modalités d'élaboration et de structuration d'un projet d'enseignement dans la cadre de l'enseignement du théâtre en milieu scolaire et en conservatoire ainsi que la capacité à se positionner artistiquement au sein de ces projets.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation terminale consiste en une épreuve orale devant un jury portant sur la présentation d'un dossier élaboré par le stagiaire (rapport d'activité – cf. ci-dessus) comprenant l'analyse de sa pratique pédagogique.

L'évaluation continue se fait par l'ensemble des intervenants du cursus de formation. L'évaluation continue et l'évaluation terminale se traduisent chacune par une note de 0 à 20.

La note globale du module de pratique pédagogique est le résultat de la moyenne de ces deux notes, la note d'évaluation continue comptant pour 70 % de la note globale. Le module est acquis lorsque le candidat a obtenu au moins 10 sur 20 à la note globale.

- › Contrôle continu : présence, participation implication, mise en situation pratique et exercices de simulations
- › Contrôle final: rapport d'activité et entretien oral devant un jury (les stages ne sont pas notés, mais le jury tient compte des appréciations et remarques des enseignants accueillants et des professeurs tuteurs en conservatoire)

UE5 - APPROCHE DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET TERRITORIAL DU THÉÂTRE



DURÉE / CRÉDITS	15 heures / 4 ECTS
LIEU	ERACMMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	du 29 novembre au 1er décembre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

INTERVENANTE

SYLVIE PASCAUD - COMÉDIENNE, METTEUR EN SCÈNE ET PROFESSEUR D'ART DRAMATIQUE

Sortie de l'École du Théâtre National de Strasbourg, Sylvie Pascaud joue de nombreux auteurs classiques et contemporains sous les directions de J Lassalle, B Sobel, JP Vincent, G Aperghis, A Ollivier, S Tranvouez, A Serban, E Lacascade, A Caubet, B Meyssat, Ph Bouley, V. De Oliveira, AM Lazarini... Elle met aussi en scène des écritures de Koltès, V Woolf, Ovide, Olympe de Gouges, et récemment une création d'après Les Demeurées de J Benameur en compagnonnage artistique avec le TGP. Elle dirige depuis 2014, une classe de 3 cycles au CMA6 et un atelier de Mise en Scène, au sein des conservatoires de la ville de Paris, liant sensiblement son parcours artistique à la transmission du théâtre et la formation de l'acteur.

Titulaire du Certificat d'Aptitude (CA) depuis 2008, elle est formatrice et tutrice pour divers stagiaires visant l'attribution du DE, participe à des jurys VAE pour l'obtention du diplôme et participe à plusieurs réflexions pédagogiques au sein du ministère et de l'anPad (association nationale des professeurs d'art dramatique) dont elle fut vice-présidente de 2014 à 2018.

CONTENU

Acquérir une connaissance fine de l'histoire et l'évolution des politiques culturelles relatives à l'art dramatique. Cette connaissance permettra de développer une compréhension de l'environnement socio-culturel, économique, politique et sociétal au sein duquel le pédagogue sera amené à travailler.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Théorie et étude de cas

- › L'Histoire contemporaine des politiques publiques en faveur du théâtre
- › Le paysage et cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France, spécifiquement de l'enseignement en conservatoire
- › Le cadre d'emploi et l'environnement juridique du métier de professeur et d'assistant en conservatoire
- › Organisation de l'enseignement, les textes de références, le schéma d'orientation pédagogique des conservatoires, le projet d'établissement et leur mise en application (entre objectifs et réalités)
- › Observation et développement de partenariats interne et externe
- › Étude de cas et mise en situation d'entretiens professionnels / analyse

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 3 : ÊTRE ACTIF AU SEIN DE LA STRUCTURE ET/OU DU DÉPARTEMENT THÉÂTRE

ACTIVITÉ 4 : ÊTRE ACTEUR AU SEIN DE LA VIE CULTURELLE LOCALE

DÉROULÉ

Jour 1 - Mises en Observation de situations concrètes de travail au sein du conservatoire, tous cursus confondus par des exemples d'études pour comprendre le travail d'environnement professionnel.

Avec Étude du conseil d'établissement, du projet d'orientation pédagogique et artistique de l'établissement, mise en place du projet pédagogique pour la spécialité Théâtre. Études de cas. Les nouvelles orientations du SOP , vers un nouveau SNOP en préfiguration (schéma national d'orientation pédagogique) . Charte de l'enseignement . VSS (violences sexistes et sexuelles).

Jour 2 - Mises en dynamique de l'environnement territorial pour développer une construction pertinente de partenariats en lien avec le conservatoire.

Avec Découvertes des différents acteurs culturels, des établissements et des associations sur le territoire et les tissages de liens avec le conservatoire . Écriture de conventions . Études de cas. Découvertes des maillages possibles du territoire culturel, artistique et pédagogique.

Jour 3 - Mises en situation des stagiaires sur l'approche professionnelle en conservatoire pour la construction d'un projet d'enseignement personnel au regard de l'environnement professionnel et territorial du Théâtre.

Avec Les Cadres et statuts d'emplois - Simulations d'entretiens et mises à l'épreuve des connaissances du terrain dans l'environnement professionnel et culturel et la constitution interne des conservatoires (CRR- CRD....) sur un territoire.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Connaître et garantir la mise en oeuvre du schéma d'orientation pédagogique
- Connaître le fonctionnement et la structuration de l'enseignement du théâtre
- Connaître l'environnement et la structuration institutionnelle du secteur du théâtre en France, ses réalités sociologiques et socio-économiques et l'histoire des politiques publiques en faveur du théâtre
- Être acteur d'un projet d'établissement
- Être acteur de la vie culturelle locale, développer des actions de rencontre et de partenariats
- Apports théoriques en adéquation avec les propositions pédagogiques

UE5 - APPROCHE DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET TERRITORIAL DU THÉÂTRE



DURÉE / CRÉDITS	15 heures / 4 ECTS
LIEU	ERACM/IMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODE	Les 11 et 12 octobre et 28 novembre 2023
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement

INTERVENANT.E.S

**VINCENT MAZER - CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DE LA DIRECTION DES ARTS ET DE LA CULTURE SERVICE
CRÉATION ARTISTIQUE**

**CAMILLE BERTHOD - CONSEILLÈRE ACADÉMIQUE AU THÉÂTRE ET ARTS DE LA RUE / DÉLÉGATION ACADÉMIQUE
À L'ACTION CULTURELLE (DAAC)**

CONTENU

Acquérir une connaissance fine de l'histoire et l'évolution des politiques culturelles relatives à l'art dramatique. Cette connaissance permettra de développer une compréhension de l'environnement socio-culturel, économique, politique et sociétal au sein duquel le pédagogue sera amené à travailler.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Connaître et garantir la mise en oeuvre du schéma d'orientation pédagogique
- Connaître le fonctionnement et la structuration de l'enseignement du théâtre
- Connaître l'environnement et la structuration institutionnelle du secteur du théâtre en France, ses réalités sociologiques et socio-économiques et l'histoire des politiques publiques en faveur du théâtre
- Être acteur d'un projet d'établissement
- Être acteur de la vie culturelle locale, développer des actions de rencontre et de partenariats
- Apports théoriques en adéquation avec les propositions pédagogiques

OBJECTIF GÉNÉRAL

Théorie et étude de cas

- › L'Histoire contemporaine des politiques publiques en faveur du théâtre
- › Le paysage et cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France, spécifiquement de l'enseignement en conservatoire
- › Le cadre d'emploi et l'environnement juridique du métier de professeur et d'assistant en conservatoire
- › Organisation de l'enseignement, les textes de références, le schéma d'orientation pédagogique des conservatoires, le projet d'établissement et leur mise en application (entre objectifs et réalités)
- › Observation et développement de partenariats interne et externe
- › Étude de cas et mise en situation d'entretiens professionnels / analyse

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 3 : ÊTRE ACTIF AU SEIN DE LA STRUCTURE ET/OU DU DÉPARTEMENT THÉÂTRE

ACTIVITÉ 4 : ÊTRE ACTEUR AU SEIN DE LA VIE CULTURELLE LOCALE

DÉROULÉ

Jour 1(11/10/23) - Vincent Mazer - Fondement des politiques culturelles :

- L'action de l'Etat : création du Ministère / brève histoire de la politique théâtrale de l'Etat
- L'action des collectivités territoriales : politiques culturelles des villes, des départements et des régions / le rôle de la culture dans le développement local

Développement et structuration de l'offre culturelle :

- Les modes d'interventions des acteurs publics : les labels, les artistes, les festivals, les lieux dédiés au spectacle vivant, les actions en faveur des publics et les actions territoriales structurantes.
- Conclusion : analyse autour du modèle culturel français; nouvel enjeu autour de la notion de droit culturel

Jour 2 (12/10/23) - Camille Berthod

Organisation de l'enseignement, les textes de références, le schéma d'orientation pédagogique au sein de l'éducation nationale, le projet d'établissement et leur mise en application, menée par Camille Berthod, responsable académique domaine Théâtre au sein de la Direction Académique à l'éducation Artistique et à l'action Culturelle.

Jour 3 (28/11/23) - Vincent Mazer

Connaissance des institutions culturelles : Présentation des domaines de l'action publique et des organisations culturelles. L'accent sera mis sur leurs modalités d'organisation et d'articulation, leurs spécificités et diversités en tenant compte de la pluralité des types de lieux, des acteurs, des activités, des formes de création.

Il s'agit en arrière-plan de saisir par différents points d'entrée (historique, politique, économique...) ce qui est au fondement des politiques culturelles publiques aujourd'hui et qui permet de comprendre la manière dont la culture, les arts sont pris en charge et organisés, gérés, de voir comment ces domaines se structurent et s'organisent, afin d'acquérir un certain nombre de connaissances nécessaires à la contextualisation des projets

Le spectacle vivant : le développement d'une politique publique, accélération et déconcentration en relation étroite avec la structuration de la profession

- Développement d'une politique publique du spectacle vivant, rappel des grandes étapes de du soutien à ce domaine, l'affirmation des pouvoirs publics et le développement des labels (CND, scènes nationales, CCN, CDR...) les missions de service public liées à ces labels.
- Politiques de décentralisation et l'expansion du secteur, secteur public et secteur privé du théâtre
- L'aide à la création et le soutien des compagnies, les aides à la diffusion et les financements croisés
- Analyse de cas pratique : Etude de cas en groupe de 2 cahiers des charges de Scènes nationales : la Scène nationale « Le Merlan » et la Scène nationale de Cavaillon « La Garance »

RÉVISION DU DEPT

Au 1er janvier 2024 une nouvelle certification est déposée par le Ministère de la Culture au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP38370**

LES RÉFÉRENTIELS COMPRENNENT

- trois blocs de compétences correspondant aux activités du métier, chacun pouvant faire l'objet d'une validation indépendante

CORRESPONDANCE MAQUETTE PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENTIEL MÉTIER

La maquette pédagogique de l'ERACM est répartie en unités d'enseignement. Ces unités d'enseignements recouvrent plusieurs enseignements qu'il convient d'individualiser afin de les répartir sur les compétences du référentiel d'activité.

UE-1 - Pédagogie et connaissance des publics	Heures	ECTS
<ul style="list-style-type: none"> • Cadre réglementaire de l'enseignement théâtral • Analyse des publics • Evaluer les besoins, les attentes et les capacités des élèves • Suivre leur progression pédagogique - Mise en pratique • Organiser sa réflexion pédagogique 	80h	24
UE-2 - Base et développement du jeu théâtral		
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse fonctionnelle du corps et pratique d'exercices (corps, voix, espace, écoute, mouvement, rythme) • Voix et jeu • Prévention des risques professionnels liés à une pratique artistique - corps et jeu 	80h	24
UE3 - Connaissance des répertoires, jeu et dramaturgie		
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de l'analyse dramaturgique - Histoire et esthétique • Connaissances historiques et recherches documentaires • Structure du langage • Les différentes conceptions du jeu 	80h	24

UE-4 - Transmission des savoirs, pratique pédagogique du jeu théâtral	Heures	ECTS
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un projet pédagogique, pédagogie de l'écoute • Outils pédagogiques, méthodologie de la transmission, transmission des outils de l'analyse d'une oeuvre • Stages pratiques et mises en situation <p>Stages pratiques de pédagogie en co-tutelle avec les établissements d'accueil donnant la possibilité au stagiaire d'être placé en situation active d'enseignement en direction de différents publics (établissement scolaire et conservatoire) .</p> <p>Mémoire</p>	130h	40
UE-5 - Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre		
<ul style="list-style-type: none"> • Structure de l'enseignement théâtral • Projet d'établissement • Structuration du secteur théâtral 	30h	8

RNCP38370BC01 - BLOC N°1 - ENSEIGNER L'ART DRAMATIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		TYPE D'ENSEIGNEMENT	
Tâches		Connaissances, compétences, attitudes		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Correspondances avec le contenu des enseignements	
1A - Accueillir et accompagner un groupe d'élève		<ul style="list-style-type: none"> Partir des forces et ressources du groupe Susciter et préserver la dynamique du groupe et la valorisation de chaque élève Aider les élèves à se situer au sein du groupe, développer chez eux l'écoute (écoute de soi, de l'autre, de soi au sein du groupe) Adapter l'action pédagogique et l'apport de connaissances, en fonction des situations, et plus généralement en fonction du comportement des élèves et du groupe Etre attentif à la progression de chaque élève, dans le respect de ses capacités et attentes Etre attentif à la progression du groupe lui-même Identifier les différentes étapes du développement de l'enfant, de l'adolescent, du jeune adulte 		<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p> <ul style="list-style-type: none"> Création d'un esprit de groupe en prenant en compte les limites et les capacités de chacun Instauration d'une juste distance entre observation et implication Accompagnement et directivité Clarté et précision dans les consignes et justesse dans les corrections Gestion d'une progression de séance Qualité de l'analyse de la séance dans ses forces et ses manques 		<p>UE-1 - Pédagogie et connaissance des publics 80h - 24 ects</p>	
1B - Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre		<ul style="list-style-type: none"> Structurer de manière dynamique les séquences de pratique en cohérence avec le profil, le niveau et le projet de la classe Exprimer des propositions et des consignes Interrompre, modifier, changer, en tant que de besoin, un exercice, en temps réel Ecouter les réactions des élèves et y être attentif Solliciter et accueillir leurs propositions et, le cas échéant prendre appui sur elles Mobiliser des connaissances liées aux règles élémentaires d'hygiène et au respect du rythme et des besoins physiologiques des élèves. 		<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p> <ul style="list-style-type: none"> Choix, ordonnancement et conduite des séquences adaptées aux objectifs pédagogiques Disponibilité et réactivité au regard des contenus de la séance : prise en compte de la réponse des élèves, de leur niveau de pratique et de leur état physique et physiologique Restitution détaillée des composantes et de la dynamique d'une séance Inscription de la séance dans un processus d'apprentissage et au-delà dans un propos artistique et pédagogique 		<p>UE-1 - Pédagogie et connaissance des publics 80h - 24 ects</p>	

RNCP38370BC01 - BLOC N°1 - ENSEIGNER L'ART DRAMATIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		TYPE D'ENSEIGNEMENT
Tâches		Connaissances, compétences, attitudes		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Correspondances avec le contenu des enseignements
1C - Conduire des séquences de préparation physique et vocale au jeu		<ul style="list-style-type: none"> Fonder ces séquences sur une connaissance suffisante des données physiques et physiologiques qu'elles mettent en jeu Les choisir en suivant une méthode raisonnée/adaptée Les articuler avec la conduite de la séance 		<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du choix des exercices au regard des objectifs visés -Articulation de la technique et du sens artistique 	UE-2 - Base et développement du jeu théâtral 80h - 24 eccts
1D - Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral.		<ul style="list-style-type: none"> Confronter les élèves à la diversité des genres, styles et esthétiques Porter une attention aux écritures contemporaines et à leur mise en écho avec le répertoire théâtral depuis ses origines Conduire les exercices et travaux (improvisation, interprétation, diction, ...) de manière à rendre accessibles aux élèves les enjeux contenus dans ceux-ci Concevoir et moduler les propositions d'exercices en les reliant avec la matière théâtrale Mettre régulièrement en regard les éléments techniques et l'expression artistique Permettre à l'élève de développer une interprétation personnelle Maîtriser les étapes de préparation d'une présentation de travaux d'élèves, d'une représentation Mettre au service de la pédagogie une connaissance fine de l'histoire du théâtre et des formes et de l'actualité théâtrale Assurer la mise en liaison des élèves avec l'environnement artistique immédiat Favoriser l'ouverture des élèves à tous les arts qui peuvent participer à la réalisation théâtrale ainsi qu'aux créations pluri et transdisciplinaires Développer l'aptitude des élèves à construire une analyse critique des spectacles et des œuvres 		<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un point de vue et d'un axe de travail ou bien émergence de ceux-ci à travers une recherche collective Pertinence des choix dramatiques (lecture, travail de la langue, analyse des situations...) au regard de la matière traitée Existence d'apports théoriques en adéquation avec les propositions pédagogiques 	UE-3 - Connaissance du répertoire, jeu et dramaturgie 80h - 24 eccts

RNCP38370BC01 - BLOC N°1 - ENSEIGNER L'ART DRAMATIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		TYPE D'ENSEIGNEMENT	
Tâches		Connaissances, compétences, attitudes		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Correspondances avec le contenu des enseignements	
<p>1E - Éclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les fondamentaux des sciences de l'éducation • Appliquer les fondamentaux et les textes de référence relatifs à l'enseignement du théâtre, notamment le schéma national d'orientation pédagogique pour cette spécialité • Mettre au service de la pédagogie une connaissance fine de l'histoire du théâtre et des formes et de l'actualité théâtrale • Assurer la mise en relation des élèves avec l'environnement artistique immédiat • Favoriser l'ouverture des élèves à tous les arts qui peuvent participer à la réalisation théâtrale et à la mise en œuvre de créations pluridisciplinaires • Développer l'aptitude des élèves à construire une analyse critique des spectacles et des œuvres 		<p>Evaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>			<p>UE-2 - Base et développement du jeu théâtral 80h - 24 ecjs</p> <p>UE-3 - Connaissance du répertoire, jeu et dramaturgie 80h - 24 ecjs</p>
<p>1F - Éclairer sa pédagogie avec ses propres expériences professionnelles</p>		<ul style="list-style-type: none"> • D'une manière générale, mettre sa propre expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique : pratiquer l'art théâtral • Mobiliser des techniques théâtrales au service d'un texte et d'un enjeu artistique 		<p>Evaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Promptitude à se mettre en jeu • Netteté de l'engagement • Présence tant dans l'échange technique que dans l'art théâtral 	<p>UE-2 - Base et développement du jeu théâtral 80h - 24 ecjs</p> <p>UE-3 - Connaissance du répertoire, jeu et dramaturgie 80h - 24 ecjs</p>

RNCP38370BC02 - BLOC N°2 - CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		TYPE D'ENSEIGNEMENT	
Tâches		Connaissances, compétences, attitudes		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Correspondances avec le contenu des enseignements	
2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves		<ul style="list-style-type: none"> Appréhender les motivations des élèves Prendre en compte des contextes d'apprentissage diversifiés Identifier les pratiques artistiques et culturelles personnelles des élèves Adapter sa pédagogie à des publics de différents niveaux, profils et âges 		<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>		<p>UE-4 - Transmission des savoirs pratique pédagogique du jeu théâtrale 130h - 40 ects</p> <p>UE-1 - Pédagogie et connaissance des publics 80h - 24 ects</p>	
2B - Organiser sa réflexion pédagogique		<ul style="list-style-type: none"> Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de l'art dramatique et de son enseignement Inscrire un cursus dans la durée et l'articuler aux cycles du schéma national d'orientation pédagogique Adapter les objectifs d'enseignement et les parcours pour les atteindre tant en fonction des caractéristiques du ou des groupes concernés que des progressions individuelles et collectives des élèves Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique Le cas échéant, inscrire son programme dans un projet pédagogique global, dans un projet d'établissement Sensibiliser les élèves aux questions liées à l'environnement du secteur professionnel (institutionnel, socio-économique...) Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières, sécurité et prévention des risques...) Sensibiliser les élèves aux pratiques écoresponsables et au développement durable dans l'ensemble des pratiques artistiques Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste dans le cadre de la formation et de la pratique professionnelle 		<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>		<p>UE-4 - Transmission des savoirs pratique pédagogique du jeu théâtrale 130h - 40 ects</p> <p>UE-1 - Pédagogie et connaissance des publics 80h - 24 ects</p>	

RNCP38370BC02 - BLOC N°2 - CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		TYPE D'ENSEIGNEMENT
Tâches	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
<p>2C - Tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un constat d'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation aux profils et niveaux de chaque élève • Guider l'élève jusqu'à l'auto-évaluation • Animer l'auto-évaluation du groupe • Aider les élèves à se situer dans l'environnement du spectacle vivant 	<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>		<p>Correspondances avec le contenu des enseignements</p> <p>UE-4 - Transmission des savoirs pratiques pédagogiques du jeu théâtral 130h - 40 ects</p> <p>UE-1 - Pédagogie et connaissance des publics 80h - 24 ects</p>

RNCP38370BC03 - BLOC N°3 - ETRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA VIE CULTURELLE LOCALE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		TYPE D'ENSEIGNEMENT		
Tâches		Connaissances, compétences, attitudes		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Correspondances avec le contenu des enseignements		
<p>3A - Être actif au sein de la structure et/ ou du département théâtre</p> <p>Être acteur du projet de l'établissement ou de la structure</p>		<ul style="list-style-type: none"> Se situer par rapport aux objectifs pédagogiques de l'établissement, aux publics qui le fréquentent (contexte social et culturel), aux partenariats qu'il met en œuvre Garantir la mise en œuvre du schéma d'orientation pédagogique théâtre publié par le ministère chargé de la culture Soutenir, en tant que de besoin, des actions visant à l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement Veiller au respect des conditions d'hygiène ou de sécurité du cadre de travail et alerter le cas échéant les personnes compétentes sur les dysfonctionnements Participer à l'élaboration et à la rédaction des documents d'information qui en découlent Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement S'associer à toute réflexion prospective ; savoir s'adapter, le cas échéant, au changement, aux réformes Participer le cas échéant à des événements artistiques à l'initiative de l'établissement Faire de la classe théâtre un lieu-ressources pour l'information et la prévention 		<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>				<p>UE-5 - Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre 30h - 8 ecjs</p>
<p>3B - Être acteur de la vie culturelle locale</p> <p>Organiser la relation de la classe de théâtre avec des publics divers</p>		<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions de rencontres avec différents publics (lectures, mise en espace de textes) dans des lieux divers, en dehors de toute contrainte de réalisation spectaculaire. Tisser des liens avec les structures culturelles environnantes. 		<p>Évaluation continue (lors des séances de travail, rendus écrits et oraux) et terminale (dossier et oral devant le jury)</p>		<p>UE-5 - Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre 30h - 8 ecjs</p>		

INFORMATIONS PRATIQUES

ORGANISME DE FORMATION

ERACM - École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille

À Cannes : Villa Barety . 68 avenue du petit Juas . 06400 Cannes . 04 93 38 73 30 . contact06@eracm.fr

À Marseille : IMMS - Friche la Belle de Mai . 41 rue Jobin . 13003 Marseille . 04 26 78 12 93 . contact13@eracm.fr

Organisme non assujetti à la TVA

N°SIRET : 379 700 446 00022

Code APE : 8542Z

N° de déclaration au titre de la formation professionnelle : 93060179806

N°RNCP : 24599

Code CPF : 240907 (branche professionnelle du spectacle vivant)

LIEU DE LA FORMATION

ECOLE RÉGIONALE D'ACTEURS DE CANNES ET MARSEILLE

IMMS/Friche Belle de mai • 41 rue Jobin • 13003 Marseille • 04 26 78 12 93 • formationcontinue@eracm.fr

Établissement accessible aux publics en situation de handicap.

Référent Handicap : Marine Ricard-Mercier : insertion@eracm.fr / 04 26 78 12 57

Lieux des cours : ERACM – IMMS/Friche la belle de Mai (Marseille)

Lieux des stages dans l'Education Nationale : sur l'académie d'Aix-Marseille (convention avec le Rectorat)

Lieux des stages en conservatoire : sur tout le territoire national (convention)

PRIX DE LA FORMATION

Droits d'inscriptions pour la formation continue :

Coût total TTC : 6800 €uros (soit 17 euros de l'heure)

(Organisme non assujetti à la TVA)

Coût par modules de formation :

> UE 1 – Pédagogie et connaissances des publics (80h) : 1360 €

> UE 2 – Bases et développement du jeu théâtral (80h) : 1360€

> UE 3 – Connaissance des répertoires, jeu et dramaturgie (80h) : 1360€

> UE 4 – Transmission des savoirs, pratique pédagogique du jeu théâtral (130h) : 2210 €

> UE 5 – Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre (30h) : 510 €

La formation continue entre dans le champ de la formation professionnelle et du droit à la formation tout au long de la vie. A ce titre, elle peut être financée dans le cadre de différents dispositifs de financement dont chacun peut bénéficier selon son statut et sa situation professionnelle. Il appartient au candidat de procéder aux démarches nécessaires pour la prise en charge financière de la formation auprès des différents acteurs et organismes qui participent aux dépenses de la formation professionnelle.

Formation continue qualifiante – éligible au CPF

Formation inscrite dans la base de données du Datadock et référencée sur le site du CARIF-OREF



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION, ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE,
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**